

Présentation

Pour sa 25^e édition, *L'état de l'École* rassemble les trente indicateurs qui apparaissent essentiels pour analyser notre système éducatif, en apprécier les évolutions et mesurer l'impact des politiques mises en œuvre. Il confirme les analyses des années précédentes : durant les vingt-cinq dernières années, l'effort de la nation a été considérable et s'est traduit par une élévation spectaculaire du niveau de qualification, sans toutefois parvenir à diminuer les inégalités, en particulier celles liées à l'origine sociale.

Comme les années précédentes trois thèmes structurent ce volume : les coûts, les modalités de scolarisation, les résultats, avec à la fois un historique permettant de lire les évolutions du système et des comparaisons internationales. L'objectif à travers trente indicateurs est d'alimenter le débat public autour de l'école pour contribuer à améliorer la réussite de tous les élèves.

L'effort financier pour l'école montre bien que l'éducation est la première des priorités.

La rentrée 2014 s'est inscrite dans un triple contexte. D'abord, la hausse des effectifs se poursuit avec 70 000 élèves ou étudiants supplémentaires, seul l'apprentissage perdant des effectifs (15 000 jeunes en moins cette année). Ensuite, le nombre d'établissements reste à la rentrée 2014 pratiquement identique à celui de l'année précédente dans le second degré, et continue à se contracter légèrement dans le premier degré. Enfin, cette année encore, l'État a délivré plus de 1,6 million de diplômes de niveau V et de niveau IV, 30 000 de plus que l'année dernière.

Depuis les années 1980, l'effort de la nation pour l'éducation a été constant. En effet, la dépense intérieure d'éducation atteint 146 milliards d'euros, soit 6,8 % du PIB. Chaque élève ou étudiant représente une dépense moyenne de 8 360 euros, contre 4 650 euros au début des années 1980 (en euros de 2014). Cette dépense moyenne recouvre des situations contrastées. Dans le premier degré, même si de 1980 à 2014 la dépense par élève a augmenté de 91,3 %, elle reste très sensiblement inférieure à la moyenne de l'OCDE. Dans le second degré, au contraire, la dépense a moins augmenté entre 1980 et 2014 et atteint 78 %, mais reste très supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la France se situe dans la moyenne de l'OCDE, mais avec de très fortes disparités selon les filières de formation.

L'effort de l'État pour aider les élèves les moins favorisés socialement par l'intermédiaire d'aides financières s'est renforcé à la rentrée 2014 : 1 323 300 collégiens et lycéens en ont bénéficié contre 1 302 300 à la rentrée précédente, pour un montant lui aussi en augmentation, soit sous forme d'aides directes du Ministère (621,8 millions d'euros contre 608,7 millions à la rentrée précédente), soit sous forme d'aides versées par les CAF (1 900,3 millions d'euros contre 1 852,5 millions l'année précédente).

Cet effort se traduit aussi dans le nombre d'enseignants recrutés : depuis 1995, le nombre d'enseignants du premier degré a augmenté par rapport au nombre d'élèves scolarisés, ce qui a permis une nette amélioration de l'encadrement des élèves, même si la reprise démographique depuis le début des années 2000 constitue un nouveau défi. Dans le second degré, les taux d'encadrement restent très favorables, même si le nombre d'élèves par classe a tendance à augmenter avec la reprise démographique.

Enfin, l'effort fait en direction des établissements regroupant le plus d'élèves rencontrant des difficultés se lit à travers la nouvelle carte de l'éducation prioritaire et la création des REP+, expérimentés à la rentrée 2014 et généralisés à la rentrée 2015, qui vise à concentrer les moyens d'enseignement et d'accompagnement sur les établissements et les écoles en ayant le plus besoin.

En quarante ans l'élévation du niveau de formation est spectaculaire.

Même si la lutte contre le décrochage est une priorité essentielle, la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet (DNB) a diminué de façon spectaculaire, passant d'un tiers au début des années 1980 à moins de 10 % aujourd'hui.

La rénovation de la voie professionnelle, mise en place en 2009 en supprimant le cycle BEP et en instaurant systématiquement une scolarité en trois ans conduisant au baccalauréat, a permis une augmentation considérable du nombre de lycéens se présentant à l'examen et le réussissant. C'est ainsi que 84 % des jeunes accèdent en 2014 au niveau IV, dont 28 % dans la voie professionnelle, alors qu'en 1980 seulement 34 % d'une génération atteignait le niveau IV. De plus, 88 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans ont un diplôme de l'enseignement secondaire, contre 77 % de la population comprise

entre 25 à 64 ans. Or on considère qu'un pays qui a une population massivement diplômée d'études secondaires longues possède par rapport aux autres des atouts importants dans le cadre du développement économique.

Dans ce contexte il faut voir dans la diminution de l'espérance de scolarisation, qui a un peu régressé, passant de 18,6 années au début des années 2000 à 18,3 années en 2014, un signe plutôt positif : c'est le résultat des politiques successives visant à la baisse du redoublement et permettant aux élèves d'arriver plus vite et plus jeunes que leurs aînés à la fin de leurs études.

Toutefois les inégalités ne diminuent pas.

Malgré toutes ses réussites, notre système éducatif peine à réduire les inégalités sociales dans deux domaines : les résultats scolaires et l'accès au diplôme.

Dans le domaine des résultats scolaires, les évaluations Cedre apportent un éclairage inquiétant : à six ans d'écart, alors que le score moyen reste stable, le pourcentage des élèves en difficulté augmente ; et surtout, la corrélation entre la réussite aux items de l'évaluation et l'origine sociale se renforce. Les compétences en lecture des jeunes, mesurées lors de la journée de défense et de citoyenneté mettent en lumière que 9,6 % d'entre eux rencontrent de graves difficultés, la moitié de ceux-ci étant très sérieusement handicapée dans la vie courante, même si une comparaison sur les cinq dernières années montre une légère diminution.

Les disparités sont importantes selon le milieu social en ce qui concerne l'obtention du baccalauréat, le baccalauréat obtenu et les études supérieures : ainsi 85 % des enfants de cadres obtiennent le bac contre 57 % des enfants d'employés ou d'ouvriers ; 76 % des enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général contre 32 % des enfants d'ouvriers. À l'inverse, 32 % des enfants d'ouvriers obtiennent un baccalauréat professionnel contre 10 % des enfants de cadres. Enfin, à la fin de leur formation initiale, deux fois plus d'enfants de cadres possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur que d'enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, dans le contexte d'un marché du travail qui se dégrade fortement sur la période 2011-2014, 22 % des jeunes de la génération 2010 sont en recherche d'emploi. C'est le plus haut niveau jamais observé dans les enquêtes du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications). Mais, là aussi, il existe des disparités importantes : les écarts entre les niveaux de diplôme se creusent, les non-diplômés et les diplômés au niveau V subissent de manière beaucoup plus importante la crise.

Enfin, les écarts se sont également creusés entre les filles et les garçons puisque, dans les années 1990, 33 % des filles et 32 % des garçons obtenaient un diplôme supérieur, alors que, dans les années 2010, 50 % des filles ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 39 % des garçons. Or si les femmes réussissent mieux dans le système scolaire et universitaire, leur rémunération, à diplôme équivalent, est inférieure à celle des hommes ; et la différence s'accroît sensiblement avec l'âge. ■